

A la rencontre des élus...

A l'occasion des élections municipales qui ont eu lieu au mois de mars, j'ai pensé avec le conseil épiscopal, qu'il pourrait être intéressant de proposer une rencontre avec les maires ou leurs représentants auxquels pourraient s'adjoindre les conseillers généraux, députés et sénateurs. Cette rencontre a eu lieu dans six endroits de Savoie.

Cette initiative a été très appréciée. Elle m'a permis d'échanger, dans une très bonne atmosphère, détendue et sereine, avec environ 150 élus, un certain nombre étant excusés.

Le but de cette rencontre était d'une part de présenter la situation de l'Eglise catholique en Savoie, son organisation, ses ressources, ses dépenses, ses orientations et d'autre part d'échanger sur deux questions que nous portons les uns et les autres, le service des autres avec la diaconie diocésaine et la place de nos églises-bâtimens.

Les très bonnes relations entre les autorités civiles et l'église Catholique en Savoie, quels que soient les choix politiques des uns et des autres, est une caractéristique de notre département. Dans le respect de chaque domaine de compétence, nous savons que ce sont les mêmes personnes que nous rencontrons et que nous servons.

Les élus ont été très attentifs à notre manière de rejoindre les plus fragilisés, à travers la diaconie diocésaine : tisser des relations fraternelles nouvelles, ne pas les limiter à « faire pour » mais « faire toujours avec », associer les personnes aux prises de décisions et à la préparation des événements à vivre, sortir de la seule logique de prestation de service...

Il y a eu un long échange sur nos églises, si bien entretenues et restaurées. J'ai remercié les élus en les assurant avec humour que l'investissement financier dans leurs églises était un investissement sûr, pour le long terme. Nous avons pu réfléchir sur le statut juridique de l'église et la notion d'affectation légale qui lui donne son identité : l'église est un lieu de culte qui ne peut se confondre avec une salle de spectacle, de concert ou autre. Mais l'exercice du culte ne se limite pas à la messe célébrée de temps en temps ou aux quelques obsèques ou mariages.

J'ai cité le pape François dans son exhortation apostolique La joie de l'Evangile : *« l'Eglise est appelée à être toujours la maison ouverte du Père. Un des signes concrets de cette ouverture est d'avoir partout des églises avec des portes ouvertes. De sorte que, si quelqu'un veut suivre une motion de l'Esprit et s'approcher pour chercher Dieu, il ne rencontre pas la froideur d'une porte close »*. (n°47) Fermer totalement l'église et ne l'ouvrir que pour des offices est une très mauvaise réponse aux réelles questions de sécurité qui se posent et que je ne nie pas. En effet cela signifie ou une interdiction de rentrer ou une confiscation par les chrétiens qui l'ouvrent uniquement quand ils y célèbrent et la referment aussitôt qu'ils ont fini ou pire encore une absence totale de chrétiens. *« Vous nous avez rendu notre église »* disait une personne à son nouveau curé qui l'avait rouverte.

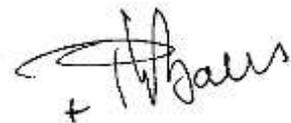
L'église est aujourd'hui un lieu où peuvent se rencontrer la paroisse et la commune, la communauté locale et les habitants du quartier ou du village, les périphéries et le centre... Il faut permettre à tous les habitants de « se réapproprier » leur église, dans le respect de l'affectation. Il ne s'agit pas de transformer l'église mais de l'habiter autrement. Elus et curé, élus et EAP (équipe d'animation paroissiale), élus et pratiquants sont invités à réfléchir ensemble. Des initiatives communes peuvent être prises. Un maire me disait, par exemple, qu'il avait demandé que soit ouverte l'église pour la fête du village. Des personnes se sont étonnées puisqu'il n'y avait pas d'office prévu, d'autres l'ont remercié, c'est la première fois qu'elles y accédaient. De même les enfants et leurs parents, grâce à l'école, devraient avoir l'occasion de découvrir leur église avec leurs professeurs.

J'ai demandé au service de la catéchèse en lien avec la pastorale des réalités touristiques et la commission d'art sacré de faire des propositions qui partent de la découverte de l'église, de son mobilier, de ses peintures pour faire découvrir le mystère chrétien. Par exemple, en contemplant un tableau on peut identifier les personnages et le thème de l'œuvre puis inviter les enfants à poursuivre leur recherche avec leurs parents, à l'aide d'Internet, surtout avec le papa quand il est là. A la rencontre suivante on échange sur les découvertes faites. C'est une très bonne occasion qui est donnée de vivre une première annonce à travers une réelle interactivité.

Mieux connue, l'église devient pour chacun un lieu de réflexion, de méditation, un lieu pour prier, un lieu pour s'arrêter, un lieu où l'on se rend tout naturellement... La proposition de lumignons ou de bougies permet de signifier cet état d'esprit qui habite celui qui entre dans une église, car il n'y entre pas comme dans une administration, un musée, un commerce ou une grande surface.

Je cite volontiers cette paroisse où, la semaine précédant Noël, des flyers ont été donnés partout dans le village ou le quartier et sur le marché de Noël pour inviter à venir voir la crèche dans les cinq églises de la paroisse, à des moments différents de la semaine. On y a lu un conte de Noël puis l'évangile de la nativité, chaque enfant pouvait ensuite déposer un petit lumignon. Il y eut beaucoup de parents accompagnant leurs enfants, la plupart n'étaient pas des habitués de la catéchèse. Bel exemple de périphérie que l'on rejoint à l'occasion d'un événement vécu par tout le monde ! Je pense aussi à la nuit des églises au mois de juillet qui pourrait être préparée ensemble, élus, habitants et paroissiens. J'aimerais encore poursuivre et donner d'autres exemples.

De ces rencontres je retiens l'intérêt manifesté par les élus. Ce qui m'a le plus touché ce sont les jeunes élus, très attentifs, trouvant souvent des solutions quand on sentait une certaine hésitation. De même qu'on se rejoint quand il s'agit de favoriser le lien social, on se rejoint quand il s'agit de « goûter » notre patrimoine commun. Un groupe de travail a été mis en place par l'assemblée plénière sur cette question, il est présidé par Mgr Jacques Habert, il est intitulé : « *Les églises, un nouvel enjeu pastoral ?* ». Nous pourrions suivre avec intérêt ses travaux.



† Mgr Philippe Ballot,
Archevêque de Chambéry,
Évêque de Maurienne et de Tarentaise